

Actualités



Félicitations aux élèves de SEGPA !

hier, à 19:53



Election des Conseillers Départementaux des Jeunes

il y a 1 semaine

PRONOTE

Trois façons pour accéder à PRONOTE :

- lien :

<https://0300050s.index-education.net/pronote/?login=true>

- par l'ENT : se connecter à son ENT puis cliquer sur l'icone "Pronote" dans le menu à gauche

Contact



Vous souhaitez vous connecter à votre ENT en tant que :

- Élève ou parent

- de l'académie de Montpellier
- de l'académie de Toulouse
- de l'académie de Toulouse avec EduConnect
- de l'enseignement agricole
- du lycée de la mer Paul Bousquet



+ Enseignant

+ Personnel non enseignant

Autres comptes et invités



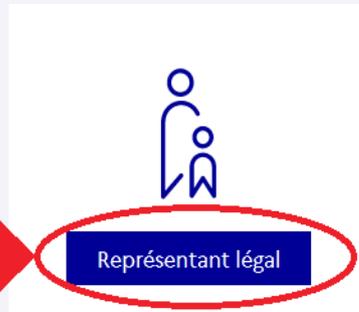
Valider

Le compte ÉduConnect peut donner accès :

- aux démarches en ligne, comme la fiche de renseignements, la demande de bourse, etc ;
- à l'espace numérique de travail (ENT) ;
- au livret scolaire.

Je sélectionne mon profil

Si vous êtes parent



Si vous êtes enfant



Un compte unique pour les services numériques des écoles et des établissements

education.gouv.fr service-public.fr legifrance.gouv.fr

franceconnect.gouv.fr

[← Changer de profil](#)

Le compte ÉduConnect peut donner accès :

- aux démarches en ligne, comme la fiche de renseignements, la demande de bourse, etc ;
- à l'espace numérique de travail (ENT) ;
- au livret scolaire.



Représentant légal

Je me connecte avec mon compte ÉduConnect

Identifiant

[Identifiant oublié? →](#)

Identifiant au format p.nomXX

Mot de passe

[Mot de passe oublié? →](#)

3

Se connecter

[Je n'ai pas de compte →](#)

ou

Je me connecte avec FranceConnect



[Qu'est-ce que FranceConnect? ↗](#)

FranceConnect vous permet d'accéder à de nombreux services de l'État en utilisant un compte dont vous disposez déjà. Utilisez-le pour ÉduConnect !

Activation du compte

Je choisis mon nouveau mot de passe

Aide à la création de mot de passe sécurisé [↗](#)

Mot de passe

1 

..... 

Fort

- ✔ Doit contenir 1 majuscule
- ✔ Doit contenir 1 minuscule
- ✔ Doit contenir 1 chiffre
- ✔ Doit contenir 1 caractère spécial parmi ! ? @ # \$ () { @ [] _ & = + - % ° * < > £ µ / . : ;
- ✔ Doit contenir 8 caractères minimum

Confirmation du nouveau mot de passe

2 

..... 

3  **Suivant**

Activation du compte

Je confirme mon identité

Né le

1 

Je renseigne une adresse mail (facultative) = **pas obligatoire**

(Indiquez, si vous le souhaitez, une adresse mail valide pour pouvoir récupérer votre identifiant ÉduConnect ou votre mot de passe en cas d'oubli.)

Je renseigne mon adresse mail

2 

COLLEGE VERGEZE

Mes portails

Bienvenue sur l'Espace Numérique de Travail

Charte d'utilisation de l'ENT

CHARTRE D'UTILISATION DE L'ESPACE NUMERIQUE DE TRAVAIL
ENTRE :
Le collège ou le lycée
Représenté par son chef d'établissement
Ci-après dénommé " l'Etablissement "
D'UNE PART
ET
toute personne utilisant les outils et services de L'ESPACE NUMERIQUE DE TRAVAIL [dit aussi ENT] mis à disposition par l'établissement, dans le cadre des activités éducatives, à l'intérieur ou hors de l'établissement.
Ci-après dénommé " l'Utilisateur " : élèves, parents d'élèves, tous les personnels de l'Education Nationale, les intervenants extérieurs (collectivités, tuteurs de stage ou maîtres d'apprentissage, responsable d'entreprise, etc...)
D'AUTRE PART
PREAMBULE
La fourniture des services liés aux technologies de l'information et de la communication s'inscrit dans la mission de service public de l'Éducation Nationale et notamment dans le Programme d'Action Gouvernemental vers la Société de l'Information (P.A.G.S.I.). Elle répond à un objectif pédagogique et éducatif tel qu'il est notamment défini dans le code de l'Éducation et dans sa partie législative par l'Ordonnance n°2000-549 du 15 juin 2000 - J.O. n° 143 du 22 juin 2000 - Page 9346 - <http://www.adminet.com/nor/>
Cette offre de services vise à renforcer la formation scolaire et l'action éducative en mettant à disposition des utilisateurs de l'établissement scolaire ou de l'école, signataires des présentes, un espace numérique de travail favorisant notamment le travail coopératif, dans le souci d'une amélioration de la communication entre tous les acteurs de la communauté scolaire pour l'épanouissement et la réussite de tous les élèves.
L'espace numérique de travail désigne un portail internet éducatif permettant à chaque membre de la communauté éducative d'un établissement scolaire, d'accéder, via un point d'entrée unique et sécurisé, à un bouquet de services numériques en relation avec ses activités.
La Charte définit les conditions générales d'utilisation des outils et services numériques de l'ENT mis à disposition par l'établissement, en rappelant l'application du droit et en précisant le cadre légal afin de sensibiliser et de responsabiliser l'Utilisateur.
L'utilisateur de l'ENT s'engage à lire les conditions générales d'utilisation.
La Charte précise les droits et obligations que les responsables de l'ENT et l'Utilisateur s'engagent à respecter et notamment les conditions et les limites des éventuels contrôles portant sur l'utilisation des services proposés.

IL EST TOUT D'ABORD RAPPELE LA NECESSITE DE RESPECTER LA LEGISLATION

1 Respect de la législation
La quantité et la facilité de circulation des informations et des contenus sur internet ne doivent pas faire oublier la nécessité de respecter la législation. La mise à disposition dans l'établissement ou l'école d'un ENT renforce considérablement les possibilités d'usage des technologies de l'information et de la communication. La multiplication de ces usages doit s'accompagner d'une grande attention au respect des lois, l'Utilisateur ne devant ni enfreindre la loi, ni être victime de la malveillance d'autrui.
Le rappel non exhaustif des règles de droit principalement concernées par l'utilisation d'Internet et du service de messagerie proposés vise le double objectif de sensibiliser l'Utilisateur à leur existence et à leur respect et de renforcer ainsi la prévention d'actes illicites.
Outre l'atteinte aux valeurs fondamentales de l'Éducation nationale, dont en particulier les principes de neutralité religieuse, politique et commerciale, sont également (mais pas exclusivement) interdits et le cas échéant sanctionnés par voie pénale :
• l'atteinte à la vie privée d'autrui ;
• la diffamation et l'injure ;
• la provocation de mineurs à commettre des actes illicites ou dangereux, le fait de favoriser la corruption d'un mineur, l'exploitation à caractère pornographique de l'image d'un mineur, la diffusion de messages à caractère violent ou pornographique susceptibles d'être perçus par un mineur ;
• l'incitation à la consommation de substances interdites ;

1 J'ai lu et j'accepte les conditions ci-dessus

2

COLLEGE VERGEZE

Mes portails

Vous êtes ici : **Service Pronote avec CAS**

Le bouton ci-dessous vous permet d'accéder à votre compte Pronote sans avoir à vous identifier. Dans le cas où le compte affiché n'est pas le vôtre, contactez l'administrateur de votre ENT.

[Contacter les administrateurs de votre ENT](#)

2 J'ai pris connaissance de ces informations. Je souhaite accéder directement au service sans afficher cette page.

3

1